

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par votre pharmacien ou votre droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin, de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Transipeg, Transipeg Forte

Qu'est-ce que Transipeg / Transipeg Forte et quand doit-il être utilisé ?

Transipeg / Transipeg Forte est un régulateur intestinal qui se compose de macrogol et de sels; il assure une régulation des selles en cas de constipation. Le macrogol est une substance non digestible, qui fixe l'eau. Il en résulte une stimulation de l'activité intestinale, sans irritation; les selles deviennent plus molles et glissent mieux, ce qui facilite la défécation. La quantité de sels contenus dans le produit correspond environ à celle présente dans le sang (elle est dite iso-osmotique). Aussi obtient-on, après dissolution de Transipeg / Transipeg Forte, une solution buvable iso-osmotique, ce qui prévient la perte d'eau et de sels. Transipeg / Transipeg Forte est utilisé au titre de la régulation des selles en cas de constipation d'origine diverse.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

Si vous souffrez de constipation, consommez une nourriture riche en fibres (légumes, fruits, pain complet), buvez beaucoup de liquides régulièrement, et veillez à pratiquer une activité physique (sport).

Transipeg Forte contient de petites quantités de glucides (41,0 mg ou 82,0 mg) et a une faible valeur énergétique de 0,8 kJ (0,2 kcal) ou 1,6 kJ (0,4 kcal). Ce médicament convient toutefois aux personnes diabétiques.

Quand Transipeg / Transipeg Forte ne doit-il pas être pris?

Transipeg / Transipeg Forte ne doit pas être pris en cas de maladie inflammatoire de l'intestin, d'occlusion intestinale, de rétrécissement de l'œsophage, de l'estomac ou de l'intestin, de dilatation aiguë du côlon, ni en présence ou en cas de risque de perforation gastro-intestinale. Transipeg / Transipeg Forte ne doit pas non plus être pris en cas d'hypersensibilité à l'un de ses composants. Si vous avez souvent des maux de ventre et si vous n'en connaissez pas l'origine, vous ne devez prendre Transipeg / Transipeg Forte qu'avec l'accord de votre médecin. Les patients souffrant d'une anomalie métabolique, la phénylcétonurie, ne doivent pas prendre le produit.

Quelles sont les précautions à observer lors de la prise de Transipeg / Transipeg Forte?

Les patients qui utilisent Transipeg / Transipeg Forte pour la première fois doivent consulter un médecin si aucune amélioration n'est visible après 2 semaines.

Transipeg / Transipeg Forte peut affecter l'absorption de certains médicaments pris de manière concomitante tels que la digoxine.



Si vous ressentez des douleurs abdominales soudaines ou observez des saignements rectaux pendant votre prise de Transipeg / Transipeg Forte, contactez immédiatement votre médecin ou rendez-vous immédiatement dans un cabinet médical.

Transipeg et Transipeg Forte contiennent 3,75 et 7,5 mg d'aspartame par sachet. L'aspartame est une source de phénylalanine. Cela peut être nocif si vous souffrez de phénylcétonurie (PCU), une maladie héréditaire rare dans laquelle la phénylalanine s'accumule parce que le corps ne peut pas la décomposer suffisamment.

Veuillez prendre Transipeg / Transipeg Forte uniquement après avoir consulté votre médecin si vous savez que vous souffrez d'une intolérance au sucre.

Transipeg et Transipeg Forte contiennent 143,7 mg ou 287,4 mg de sodium (composant principal du sel de cuisine / sel de table) par sachet. Cela correspond à 7,2 % et 14,4 %, respectivement, de l'apport quotidien maximal recommandé en sodium avec la nourriture pour un adulte.

Informez votre médecin, pharmacien ou drogiste si vous :

- souffrez d'autres maladies ;
- avez des allergies ; ou
- prenez d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication !).

Si vous devez épaissir des liquides pour pouvoir les avaler en toute sécurité, Transipeg / Transipeg Forte peuvent neutraliser l'effet de l'agent épaississant.

Transipeg / Transipeg Forte peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement ?

Si vous êtes enceinte, envisagez une future grossesse ou si vous allaitez, veuillez demander l'avis de votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste avant de prendre Transipeg / Transipeg Forte.

Comment utiliser Transipeg / Transipeg Forte?

Les doses journalières de Transipeg et Transipeg Forte doivent être prises en une fois, de préférence le matin. Le contenu de chaque sachet de Transipeg doit être préalablement dissous dans au moins 50 ml d'eau. Le contenu de chaque sachet de Transipeg Forte doit être préalablement dissous dans au moins 100 ml d'eau. Bien remuer! Assurez-vous que la poudre est complètement dissoute avant de boire. La solution ne doit pas être bue si des grumeaux sont présents. La solution doit être prise juste après avoir été préparée. L'effet est perceptible après 24 à 72 heures.

La durée de l'auto-traitement doit être aussi courte que possible et ne doit pas dépasser 14 jours. Le traitement à long terme ne doit être effectué que sur conseil du médecin.

Adultes et enfants de plus de 12 ans

Selon le degré de constipation, prendre 1 à 4 sachets de Transipeg ou 1 à 2 sachets de Transipeg Forte par jour. La posologie moyenne est de 2 sachets de Transipeg ou de 1 sachet de Transipeg Forte par jour.

Enfants de 6 à 11 ans (uniquement Transipeg, pas Transipeg Forte)

La dose initiale est de 2 sachets de Transipeg par jour. Elle peut être augmentée à 3 sachets par jour. Trois sachets de Transipeg par jour peuvent être administrés sans consultation du médecin uniquement sur une courte période de temps, soit pendant maximum 2 semaines.

Enfants de 2 à 6 ans (uniquement Transipeg, pas Transipeg Forte)

La dose initiale est de 1 sachet de Transipeg par jour. Si le résultat est insuffisant, la posologie peut être augmentée après consultation du médecin à maximum 3 sachets de Transipeg par jour.



Enfants de moins de 2 ans

Chez l'enfant de moins de 2 ans, le médicament sera administré uniquement sur ordonnance médicale. La dose initiale est de 1 sachet de Transipeg par jour.

Veillez-vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou trop forte, veuillez-vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires Transipeg / Transipeg Forte peut-il provoquer ?

Une dose trop élevée de Transipeg / Transipeg Forte peut entraîner une diarrhée (très fréquent) ou des nausées et des vomissements (fréquent). Ces effets indésirables régressent après 24 à 48 heures. Le traitement peut ensuite être repris avec une dose réduite.

Fréquent (affecte entre 1 et 10 patients sur 100)

Des patients, en particulier ceux ayant un côlon hypersensible, ont fréquemment rapporté des maux de ventre, des ballonnements et des flatulences.

Rare (affecte entre 1 et 10 patients sur 10 000)

Rarement, des réactions d'hypersensibilité, telles que des éruptions cutanées, des démangeaisons ou un gonflement, ont été rapportées. Les voies respiratoires, le tube digestif ou le système cardiovasculaire peuvent également être affectés.

Très rare (affecte moins de 1 patient sur 10 000)

Très rarement, des réactions allergiques et des états de choc dus à des allergies ont été rapportés. Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.

À quoi faut-il encore faire attention ?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention « EXP » sur l'emballage.

Conseils de stockage

Ne pas conserver au-dessus de 30 °C.

Tenir hors de portée des enfants.

Mention concernant l'élimination des médicaments

Ne jetez aucun médicament avec les eaux usées ou les ordures ménagères. Rapportez les médicaments périmés ou qui ne sont plus utilisés dans les ménages dans un point de remise (pharmacies, drogueries, cabinets médicaux) ou un centre de collecte. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

Autres conseils

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste, qui disposent d'informations détaillées destinées aux professionnels.

Que contient Transipeg / Transipeg Forte?



Transipeg / Transipeg Forte est une poudre blanche contenant des particules jaunes visibles pour la préparation d'une solution buvable.

Principes actifs

1 sachet de Transipeg contient les principes actifs suivants : 2,95 g de Macrogol 3350, 73 mg de chlorure de sodium, 284 mg de sulfate de sodium anhydre, 37,5 mg de chlorure de potassium, 84 mg d'hydrogénocarbonate de sodium.

1 sachet de Transipeg Forte contient les ingrédients actifs suivants : 5,9 g de Macrogol 3350, 146 mg de chlorure de sodium, 568 mg de sulfate de sodium anhydre, 75 mg de chlorure de potassium, 168 mg d'hydrogénocarbonate de sodium.

Excipients

Aspartame, acésulfame de potassium, arôme de citron (contient du saccharose).

Numéro d'autorisation

53282 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Transipeg / Transipeg Forte? Quels sont les emballages à disposition sur le marché ?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Boîtes de 30 ou de 90 sachets.

Titulaire de l'autorisation

CPS Cito Pharma Services GmbH, 8610 Uster

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en juillet 2021 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

